



Parc naturel régional des Grands Causses : Une dynamique portée par Millau et Saint-Affrique

En 2011, 67 900 habitants vivent dans le Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses, situé dans l'Aveyron. Depuis une dizaine d'années, la population s'y stabilise grâce à l'excédent migratoire qui compense le déficit naturel. Même si des jeunes étudiants quittent le territoire du fait de l'absence de pôle universitaire, des jeunes actifs viennent s'y installer. Les habitants sont très inégalement répartis sur le territoire : 1 personne sur 4 vit dans une commune hors de l'influence des villes et plus d'1 sur 2 dans l'une des trois principales agglomérations du PNR (Millau, Saint-Affrique, Sévérac-le-Château). Dans cet espace à dominante rurale, la présence de villes relativement importantes, fait rare dans un PNR, présente des opportunités : elles offrent aux habitants un large accès aux services et aux équipements et fournissent de l'emploi. Le PNR des Grands Causses est ainsi un espace où les gens vivent et travaillent, seuls 10 % ayant un emploi en dehors du territoire. Bien qu'en recul au cours des dernières décennies, l'agriculture tient encore une place importante dans l'économie du PNR. Sa production phare, le lait de brebis, est valorisée localement par l'industrie agroalimentaire, portée par la fabrication du roquefort.

Séverine Pujol (Insee)

Occupant toute la partie sud du département de l'Aveyron, le Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses est composé d'une mosaïque de paysages différents (causses, rougiers, vallées escarpées, reliefs boisés...) et parcouru principalement par deux rivières, le Tarn et le Dourdou (*figure 1*). Ces atouts naturels contribuent à sa richesse floristique et faunistique. Avec une superficie de 327 000 hectares (dont la moitié dédiée à des exploitations agricoles), il s'agit du troisième plus grand PNR de France, derrière celui des Volcans d'Auvergne et celui de Corse.

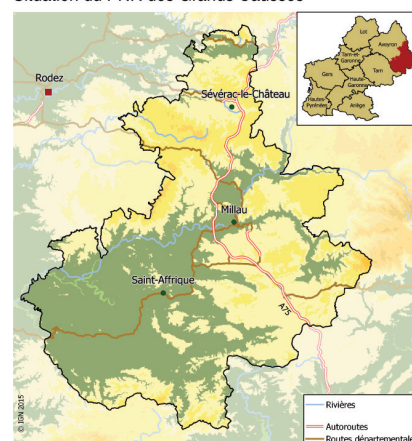
Une population très inégalement répartie

Au 1^{er} janvier 2011, le PNR des Grands Causses compte 67 900 habitants

résidant dans l'une de ses 97 communes. Avec 20,8 habitants au km², sa densité est deux fois moindre que celle de l'ensemble des parcs naturels de France. Néanmoins cette moyenne très faible cache des contrastes importants (*figure 2*) : 40 % de la population vit dans une commune rurale en dehors de l'influence des villes, et à l'inverse, un peu plus de la moitié vit dans l'une des trois principales agglomérations que sont Millau, Saint-Affrique et Sévérac-le-Château. Avec un peu plus de 23 000 habitants en 2011, Millau concentre même un tiers des habitants du PNR. C'est la principale caractéristique de ce territoire par rapport aux autres PNR du Massif central : il abrite une ville de taille importante. L'agglomération de Saint-Affrique compte quant à elle 9 400 habitants et celle de Sévérac-le-Château 3 200 habitants.

1 Une mosaïque de territoires différents au sud-est de l'Aveyron

Situation du PNR des Grands Causses



Source : IGN

Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Au delà du fait de pouvoir situer les niveaux et les évolutions de son territoire par rapport à un autre de même nature ou géographiquement proche, le recours aux zones de comparaison permet de distinguer ce qui est spécifique au territoire étudié.

Deux zones de comparaison ont été retenues pour cette étude. La première est constituée de l'ensemble des parcs naturels régionaux (PNR) membres de l'association Inter-Parcs Massif central (Ipamac), en dehors du PNR du Pilat, qui a des caractéristiques bien différentes dues à la proximité immédiate de Saint-Etienne. La deuxième zone de comparaison est la région Midi-Pyrénées, en dehors de la Haute-Garonne dont le caractère très urbain et le dynamisme économique et démographique exceptionnel pèsent trop lourd sur la moyenne régionale.

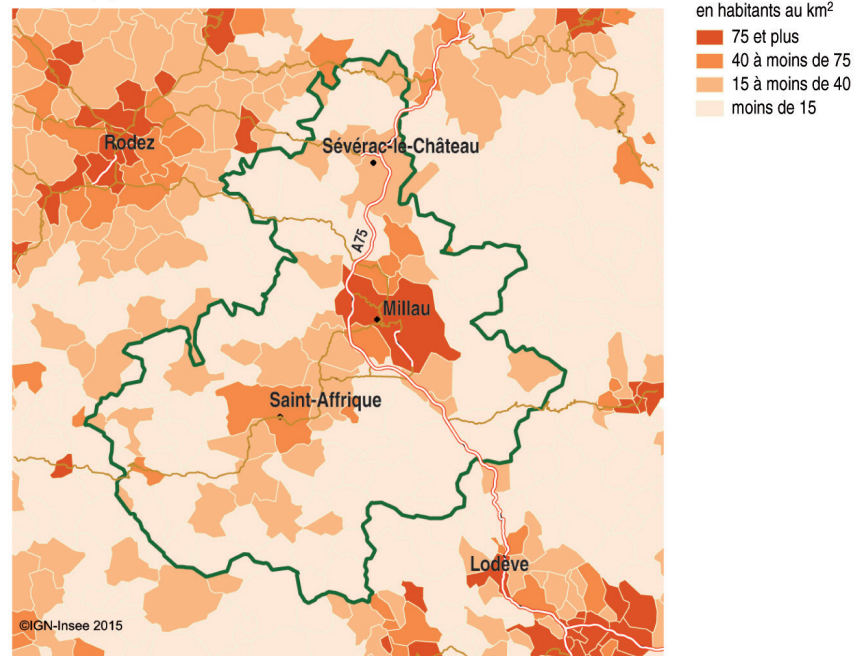
Un territoire bien équipé

La présence de Millau, mais également de Saint-Affrique, permet aux habitants d'avoir accès à une large palette d'équipements et de services au sein du PNR. Les commerces et services, publics ou privés, peuvent être répartis en trois catégories. La gamme de proximité réunit les plus courants : médecin généraliste, école élémentaire ou boulangerie. La gamme intermédiaire regroupe les équipements d'usage relativement fréquent mais sans être néanmoins de proximité immédiate comme le laboratoire d'analyses médicales, le collège ou le supermarché. La gamme supérieure, présente principalement en milieu urbain, regroupe quant à elle des équipements plus rares tels que l'hôpital, le lycée ou l'hypermarché. Comparé à l'ensemble des autres PNR membres de l'Ipamac (Association inter-parcs du massif central) hors celui du Pilat ou même à la région Midi-Pyrénées hors Haute-Garonne (*encadré ci-dessus*), le territoire est très bien équipé, aussi bien en termes de diversité que d'offre par habitant. Cependant, du fait de la présence de nombreuses petites communes rurales situées sur les pourtours du parc et du relief souvent escarpé qui allonge les temps d'accès, une part importante de la population se trouve éloignée des services (*figure 3*). Ainsi, dans la gamme supérieure, près de la moitié des habitants du PNR des Grands Causses met plus de 30 minutes pour se rendre dans un hypermarché, chez un médecin spécialiste ORL ou encore au théâtre.

Les personnes âgées sont particulièrement exposées à cet éloignement des services. Dans les communes les plus isolées, principalement celles situées au sud et à la frontière ouest du territoire, elles représentent une part importante de la population : jusqu'à près d'un habitant sur deux a plus de 65 ans alors que cette part n'est que d'un sur quatre sur l'ensemble du PNR.

2 De très faibles densités en dehors des deux principales villes

Densité de la population en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011

Un excédent migratoire qui compense de justesse un déficit naturel

Après plusieurs décennies de déprise démographique, la population du PNR des Grands Causses se stabilise. Depuis vingt ans, le nombre de naissances est en légère progression et celui des décès continue de diminuer, le solde naturel demeure cependant négatif. C'est grâce à un excédent migratoire que la population se maintient. Entre 2003 et 2008, plus de 9 100 personnes se sont installées dans une des communes du parc tandis que 6 500 quittaient ce territoire. Le nombre des arrivées dépasse celui des départs à tous les âges, sauf entre 15 et 24 ans (*figure 4*). Comme la

majorité des territoires non pourvus d'un pôle universitaire, le PNR des Grands Causses perd des jeunes, principalement au profit de grands pôles urbains comme Montpellier, Toulouse, Albi et Rodez. En effet, l'absence d'université et la très faible offre en formation du supérieur conduit les jeunes à partir pour poursuivre leurs études. Cependant, les étudiants ne sont pas majoritaires parmi les personnes ayant quitté le PNR.

En revanche, si des jeunes partent, d'autres arrivent et en forte proportion. Ainsi, parmi les arrivants dans le PNR des Grands Causses, 69 % d'entre eux ont moins de 45 ans, plus que dans l'ensemble des autres PNR de l'Ipamac hors Pilat (64 %). Ces arrivants sont souvent actifs : c'est le cas de 63 % d'entre eux. Ils sont aussi

Le mot du partenaire

Après des décennies d'exode rural, le sud-Aveyron connaît un répit démographique : grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs, la population se stabilise sur la dernière décennie. Pour accompagner cette attractivité du territoire, nous avons besoin de construire un projet. C'est le sens aujourd'hui des nouveaux chantiers dans lesquels le Parc naturel régional des Grands Causses se lance : l'élaboration d'un SCoT, la nouvelle programmation des fonds LEADER 2014-2020 et le volet « territorial » du nouveau Contrat de plan État-Région (CPER).

Pour réussir ce défi, il fallait engager une démarche pour connaître la réalité du sud-Aveyron et surtout se débarrasser d'idées reçues qui se créent au fil du temps quand on n'a aucun moyen de les vérifier. Et ce travail, réalisé en partenariat avec l'Insee, nous montre aujourd'hui quelles sont les dynamiques à l'œuvre afin d'anticiper et répondre aux enjeux qui apparaissent.

Par exemple, connaître les caractéristiques de nos nouveaux habitants, c'est essentiel pour définir une bonne politique en matière de logements, de mobilités, d'équipements et de services aux populations. Caractériser l'emploi et la démographie des entreprises est primordial : il faudra trouver massivement des successeurs aux paysans et aux cadres du territoire qui vont partir à la retraite.

Voltaire disait « Plus les hommes seront éclairés, et plus ils seront libres ». Connaître le territoire, c'est mettre toutes les chances de notre côté. La réforme territoriale s'accélère et nous devons être au cœur des nouvelles stratégies qui voient le jour : le pôle métropolitain de Montpellier et la nouvelle grande région. Nous ne pouvons pas subir la mise en concurrence des territoires, mais affirmer notre projet.

Alain Fauconnier, Président du Parc naturel régional des Grands Causses

plutôt diplômés : plus d'une personne de 25 ans ou plus arrivant dans le PNR sur quatre possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Comme pour les départs, les nouveaux habitants viennent principalement des territoires limitrophes : le reste de l'Aveyron et l'Hérault.

La part des nouveaux arrivants dans la population décroît avec l'âge. Ainsi, les personnes qui s'installent dans le PNR représentent 23 % de l'ensemble des moins de 35 ans et seulement 5 % des 65 ans ou plus. Néanmoins, comme ailleurs, le territoire est vieillissant. En 2011, la moyenne d'âge est de 45,2 ans, soit 3,5 ans de plus que vingt ans auparavant. La part des plus âgés a fortement augmenté, 1 habitant sur 4 a 65 ans ou plus en 2011, ils étaient 1 sur 5 en 1990.

Une agriculture encore prégnante

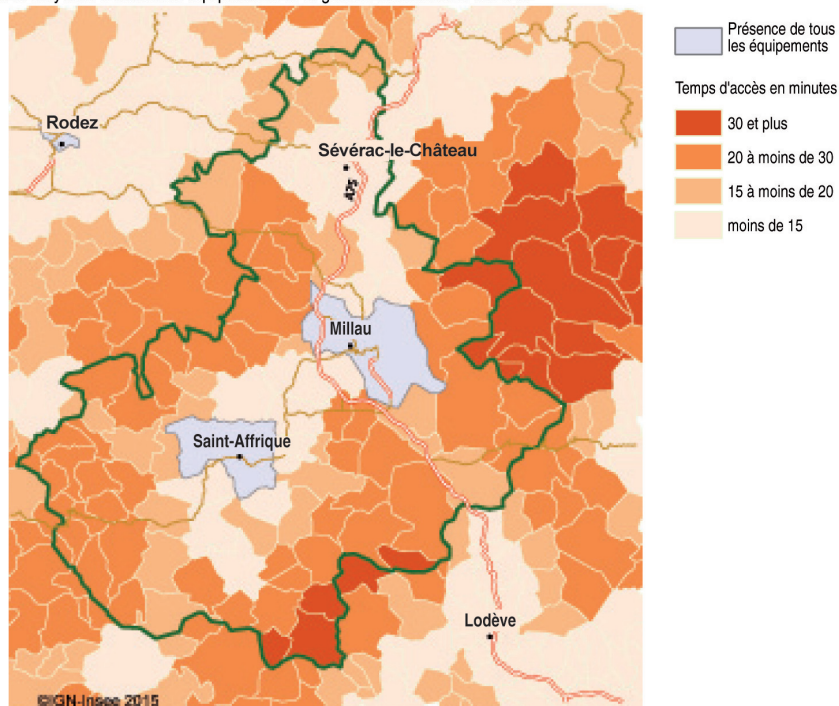
En 2011, le PNR des Grands Causses compte 26 000 emplois, dont un tiers se situe dans la seule ville de Millau. Le nombre d'emplois est resté stable sur les cinq dernières années. La présence d'un pôle d'emploi de la taille de celui de Millau est une caractéristique rare pour un PNR. Néanmoins, comparée à d'autres villes de la région Midi-Pyrénées ayant une population similaire ou même inférieure (comme Figeac), Millau rassemble relativement peu d'emplois (moins de 10 000).

Dans l'ensemble du PNR, la dynamique de l'évolution de l'emploi depuis 1990 est quasiment identique à celle de Midi-Pyrénées (hors Haute-Garonne). L'emploi a augmenté jusqu'au milieu des années 2000, avant de connaître un léger repli. Ce déclin est dû en grande partie aux baisses plus marquées sur la période récente de l'emploi des jeunes et de l'emploi non salarié tiré par l'agriculture. L'emploi des seniors, particulièrement dynamique ces dernières années, surtout dans le tertiaire salarié, compense légèrement ces diminutions. Dans l'ensemble des autres PNR de l'Ipam (hors Pilat), l'emploi a peu évolué.

Le PNR des Grands Causses se caractérise par une économie tournée vers l'agriculture, secteur qui représente encore 11,5 % des emplois en 2011, contre 7,6 % en Midi-Pyrénées hors Haute-Garonne (figure 5). Même si l'emploi total agricole a diminué de près de moitié au cours des 35 dernières années, il résiste mieux que dans les autres territoires de référence, où la baisse avoisine les 70 %. Du fait de la présence importante d'élevages à caractère extensif et de la tendance plus marquée que sur les territoires de comparaison des exploitants agricoles à se regrouper, les exploitations dans les Grands Causses sont plus grandes : 95 ha en moyenne contre 58 ha dans l'ensemble des autres PNR de l'Ipam (hors Pilat) et 48 ha pour la région Midi-Pyrénées hors Haute-Garonne. La spécialisation de son agriculture, l'élevage ovin

3 Des zones périphériques éloignées des services

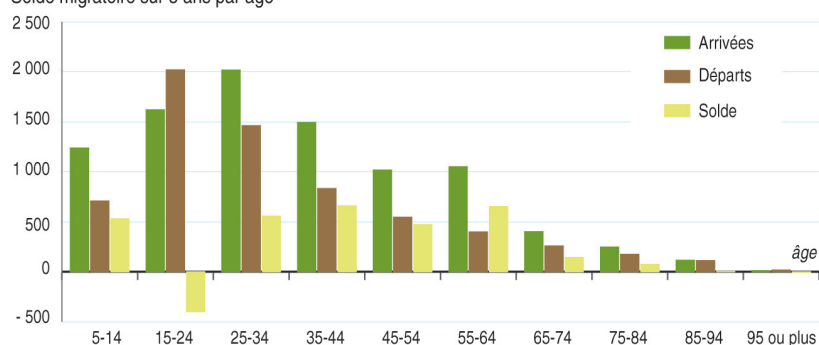
Durée moyenne d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire en 2013



Source : Insee, BPE 2013 - Distancier Méric

4 Un solde migratoire positif sauf pour les 15-24 ans

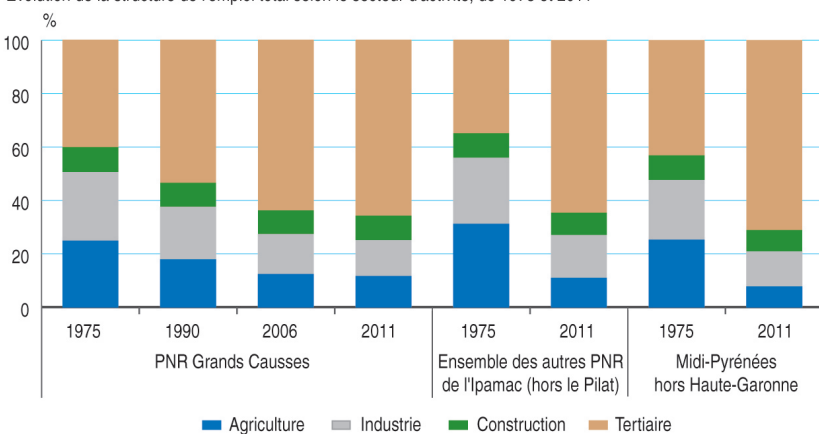
Solde migratoire sur 5 ans par âge



Note de lecture : âge au jour de l'enquête et non âge lors de la migration, qui a pu avoir lieu jusqu'à 5 ans auparavant.
Source : Insee, Recensement de la population 2008

5 Le secteur tertiaire progresse au détriment de l'industrie et de l'agriculture

Évolution de la structure de l'emploi total selon le secteur d'activité, de 1975 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population

(60 % des exploitations), est le principal atout du PNR des Grands Causses, notamment grâce à la valorisation du produit local. L'industrie agroalimentaire, dont

celle de la fabrication du roquefort, représente 5 % des emplois du territoire. Comme ailleurs, le tertiaire a fortement augmenté durant les dernières décennies au détriment de l'industrie et de l'agriculture.

En 2011, deux tiers des emplois relèvent de ce secteur, principalement dans le commerce, les activités liées à la santé et au social, l'administration et l'éducation. Ce niveau est proche de celui de l'ensemble des autres PNR de l'Ipamac (hors Pilat) mais inférieur de 5 points à celui de Midi-Pyrénées hors Haute-Garonne.

Le poids de l'économie sociale et solidaire, qui rassemble les entreprises cherchant à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, est particulièrement important sur le territoire. Ce type d'établissement emploie 16 % de l'ensemble des salariés. Les associations sont les principaux employeurs, notamment celles à caractère social : plus d'1 salarié sur 10 du PNR y travaille.

Doté d'un patrimoine naturel particulièrement remarquable, le PNR propose une offre touristique développée. Ce secteur regroupe, en 2011, 1 500 emplois, principalement dans l'hébergement et la restauration.

Un espace où la population vit et travaille

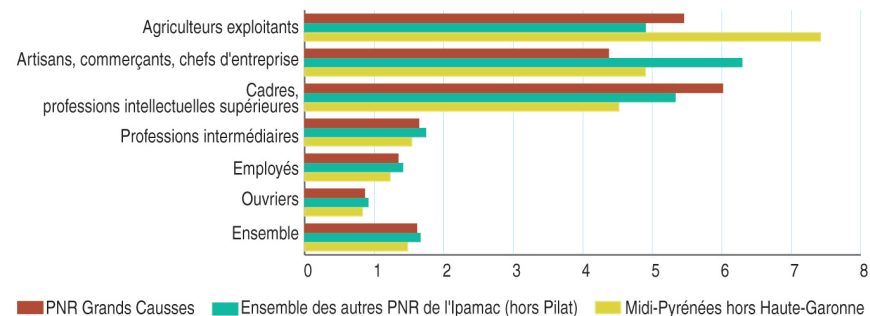
Sur les 26 700 actifs occupés résidant dans le PNR des Grands Causses, 90 % travaillent aussi dans la zone. Cette part est bien supérieure à celle des autres PNR de l'Ipamac (62 % sur l'ensemble). Un constat qui est lié à la présence d'une ville importante sur le territoire. Millau offre en effet de nombreux emplois et le périmètre du parc correspond d'ailleurs à quelques communes près à celui de la zone d'emploi de Millau, définie précisément comme un espace où vit et travaille une majorité de résidents.

Au delà du fait que la grande majorité des habitants du PNR travaille sur le territoire, une part importante travaille même dans sa propre commune de résidence : 57 % contre 40 % dans les deux zones de comparaison. Cette part est particulièrement élevée à Millau (77 %) et à Saint-Affrique (69 %). Outre la concentration des emplois dans ces deux pôles, la géographie de ces communes de grande taille intervient : certains actifs vivent en périphérie de la ville, tout en restant sur le territoire communal.

Même s'ils sont bien moins nombreux que dans les zones de comparaison à se rendre dans une autre commune pour le travail,

6 Les cadres constituent la catégorie la plus vieillissante

Indicateur de vieillissement selon la catégorie socioprofessionnelle



Note de lecture : l'indicateur de vieillissement est le rapport entre le nombre d'actifs de 50 ans ou plus et le nombre d'actifs de moins de 30 ans. Pour les agriculteurs exploitants, on compte 5,4 actifs de 50 ans ou plus pour 1 actif de moins de 30 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2011

lorsqu'ils le font, les habitants du PNR des Grands Causses ont des temps de trajets plus longs. Ainsi, la moitié de ceux qui se déplacent dans une autre commune du parc met au moins 21 minutes, contre 15 pour l'ensemble des habitants des autres PNR de l'Ipamac (hors Pilat). Ceci est dû au fait que l'emploi est relativement concentré au centre des deux principales villes du territoire (Millau et Saint-Affrique), communes très vastes, si bien que même les communes limitrophes sont éloignées en distance et donc en temps. Lorsqu'ils travaillent à l'extérieur du PNR (seulement 10 % des actifs occupés, soit 2 800 personnes), la moitié de ces actifs a un temps de trajet supérieur à 59 minutes. C'est le double du temps médian observé sur l'ensemble des autres PNR de l'Ipamac. Ceci s'explique par l'effet de l'éloignement plus grand des principaux pôles d'emplois extérieurs. Rodez est le pôle qui accueille le plus de travailleurs du PNR (430 actifs), suivi de loin par Montpellier (120).

Cadres et agriculteurs exploitants : deux catégories d'actifs vieillissantes

En lien avec les caractéristiques du territoire, la part des agriculteurs exploitants est plus élevée dans le PNR des Grands Causses : 10 % des actifs occupés exercent cette profession contre 9 % dans l'ensemble des autres PNR de l'Ipamac (hors Pilat) et 6 % en Midi-Pyrénées hors Haute-Garonne. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des employés (27 %) suivie par les ouvriers (23 %) et les

Le PNR des Grands Causses en dix chiffres en 2011

3 271 km ²	
67 900 habitants	26 100 emplois dont :
20,8 habitants au km ²	12 % dans l'agriculture
un habitant sur deux a 47 ans ou plus	13 % dans l'industrie
un taux de chômage déclaré de 10,8 %	9 % dans la construction
	66 % dans le tertiaire

professions intermédiaires (22 %). Les cadres sont les moins nombreux, seulement 8 % des actifs occupés, part plus faible que dans la région Midi-Pyrénées hors Haute-Garonne (10 %). La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est également la plus vieillissante (figure 6). En 2011, le PNR des Grands Causses compte 1,6 actif de 50 ans ou plus pour 1 actif de moins de 30 ans. Ce ratio, similaire à celui des autres PNR de l'Ipamac (hors Pilat), varie selon les catégories socioprofessionnelles et c'est pour les cadres qu'il est le plus élevé (6 actifs de plus de 50 ans pour 1 de moins de 30 ans), suivi par les exploitants agricoles (5,4 actifs « seniors » pour un 1 « jeune » actif). Or, il s'agit des professions, notamment les cadres, les moins représentées chez les nouveaux arrivants. En 2011, le taux de chômage déclaré au recensement dans le PNR des Grands Causses est de 10,8 %. Ce taux demeure inférieur à celui observé sur les deux zones de comparaison mais il a davantage augmenté sur la période récente. L'écart avec l'ensemble des autres PNR de l'Ipamac (hors Pilat) est de -0,2 point en 2011, alors qu'il était de -1 point en 1990. ■

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :

Bruno Mura

Imprimeur : Évoluprint

ISSN : 2276-0008

@ Insee Midi-Pyrénées

Juin 2015

Pour en savoir plus

- « L'accès aux emplois et aux équipements en Midi-Pyrénées - 16 zones d'emplois et 127 bassins de vie », *Insee Dossier* n°2, janvier 2015

Crédit photos : Insee, CRT Midi-Pyrénées, Airbus SAS

